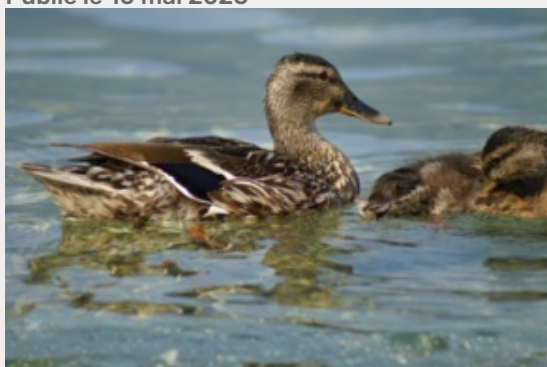


Puce du canard : Grand Lac vous rappelle les bons gestes

Publié le 10 mai 2026



Puce du canard : Grand Lac vous rappelle les bons gestes à adopter pour profiter du lac en toute sérénité

Alors que la saison de la baignade se profile, l'alternance météo de beau temps et de temps pluvieux offre des conditions idéales au développement de la « puce du canard ». Grand Lac et le CISALB rappellent quelques gestes simples pour profiter du lac en toute sérénité. Comme de nombreux lacs en Europe, le lac du Bourget peut être concerné à certaines périodes de l'année, par la dermatite cercarienne, plus connue sous le nom de « puce du canard ». Sans gravité et sans lien avec la qualité de l'eau, ce phénomène est au contraire le signe d'un écosystème vivant.

Quelques recommandations pour profiter des premières baignades dans le lac

Avec le réchauffement des eaux du lac et une météo ensoleillée annoncée au cours des prochains jours, la tentation à plonger dans les eaux du lac du Bourget est grande ! La qualité des eaux de baignade de toutes les plages de Grand Lac est excellente et tout est réuni pour profiter de la saison qui démarre. Mais comme chaque année, quand l'eau du lac dépasse 18-20 °C, les larves d'un parasite du canard sont libérées, en quantité parfois importante. Ces températures d'eau correspondant également aux premières baignades, il est important d'adopter les bons gestes pour éviter les désagréments dus au phénomène de la « dermatite du baigneur ».

Au cours de cette période plus sensible mais restreinte dans le temps (en général une quinzaine de jours sur les 3 mois de baignade), il est important de rappeler les recommandations suivantes :

- › limiter le temps de baignade dans des eaux peu profondes,
- › se doucher immédiatement après la baignade,
- › se sécher vigoureusement avec une serviette,
- › ne pas se gratter et utiliser des pommades apaisantes en cas de piqûre.



La puce du canard est considérée comme une affection cutanée bénigne. Il s'agit d'un phénomène naturel qui n'a rien à voir avec la qualité de l'eau du lac. Si vous rencontrez ce phénomène durant votre baignade, vous êtes invités à vous rendre sur [le site internet du CISALB \(http://www.cisalb.fr\)](http://www.cisalb.fr) afin de remplir un court formulaire de déclaration. Ceci permet d'en suivre l'évolution dans le temps et d'améliorer les moyens mis en œuvre pour lutter contre.

Pour limiter le phénomène, ne pas donner à manger aux oiseaux du lac

Le phénomène de dermatite du baigneur est accentué par la sédentarisation des populations de canards, habituellement migrateurs. En les nourrissant, cela participe à leur sédentarisation et donc à augmenter indirectement la quantité de parasites à l'origine du phénomène. Pour aider Grand Lac et le CISALB à limiter cette dermatite, **engagez-vous en ne nourrissant pas les oiseaux du lac.**

Autre action menée par Grand Lac et la DDT73

La régulation de la population de mollusques : Sur les plages, un hersage mécanique des fonds est effectué entre avril et juin. Cette opération vise à réduire la présence de mollusques sur les zones de baignade sans menacer les populations du lac. Il consiste à griffer les sédiments sur lesquels ils vivent. Les zones favorables au développement des mollusques ont été cartographiées et font l'objet d'un effort de traitement supplémentaire. Durant cette opération, les plages sont fermées à la baignade pendant une journée.

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven

 8h30-12h00
et 13h30-17h00

 **04 79 35 00 51**